

COMMUNE DE NEVEZ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2009

ETAIENT PRESENTS :

Gérard MARTIN, Micheline FURIC, Marie-Pierre SAISON, Annick DERVOUOT, Henri SELLIN, Alain RAMOND, Pierre DAUER, Michel PERON, Yveline GOURLAOUEN, Dominique GUILLOU, Annie DROUGLAZET, Bruno POSTEC, Yvonne SELLIN, Philippe GLOANEC, Jean Yves SELLIN, Françoise BOURHIS.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Michel TANGUY, Guy COSTIOU

PROCURATIONS :

Jean Michel TANGUY a donné procuration à Gérard MARTIN.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Micheline FURIC

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2008

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2008.

Madame Françoise BOURHIS fait remarquer qu'à la page 25 « Il a été mis 2007 au lieu de 2009 ».

Madame Françoise BOURHIS fait remarquer également que le compte rendu mentionne le montant H.T. du marché des vitraux de l'église, alors que la note de synthèse faisait apparaître le montant T.T.C.

N'ayant plus de question, Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2008.

2 - TRAVAUX DE VOIRIE : PROGRAMME 2009

Monsieur le Maire explique que suite à la commission de voirie du 25 février dernier et compte tenu de l'urgence des travaux, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les travaux de réfection de la route de Raguènes pour un montant estimatif de 115 372,40 € TTC.

Monsieur le Maire précise que ces travaux rentrent dans le cadre du marché triennal de gros travaux de voirie 2007- 2008 - 2009 et ajoute : « ce n'était pas ce que l'on avait prévu pour 2009 mais malheureusement avec la pluie et le gel, la route, je n'ai pas besoin de vous le dire, vous la connaissez aussi bien que moi, elle est dans un état lamentable et on ne plus la garder dans cet état encore des mois et des mois. C' est pourquoi, si le Conseil Municipal donne un avis favorable, les travaux pourraient commencer la semaine prochaine. En même temps, on intégrerait de part et d'autre la piste cyclable conformément au plan joint à la convocation ».

Monsieur le Maire ajoute que « c'est une seule tranche sur la route de Raguènes qui va du carrefour de Kerado jusqu'à hauteur du feu mis en place actuellement soit environ 500 mètres. Ces travaux concernent la partie la plus mauvaise. Le reste n'est pas tout jeune non plus. En effet, c'est une route qui a été faite en 1968 et qui a malheureusement été stabilisée avec du sable de mer et ensuite recouverte de goudron. Avec le mauvais temps, la route est vraiment dans un état lamentable. Mais il n'y a pas que celle là. C'est sûr que le parking du stade « souffre » en ce moment mais nous ne pouvons pas faire tout d'un seul coup. Le budget n'est pas élastique. »

Madame Françoise BOURHIS demande si on va retrouver le même montant dans le budget 2009.

Monsieur le Maire répond qu'on anticipe sur la décision du Conseil Municipal du 27 mars 2009 pour le vote des budgets et ceci pour ne pas perdre de temps et réaliser la voirie.

Monsieur Michel PERON demande s'il y a un appel d'offre.

Monsieur le Maire répond que c'est dans le cadre du marché triennal avec la Société qui a été retenue il y a trois ans. C'est l'Entreprise COLAS. Pour l'année prochaine la Commune refait un appel d'offre et la commission retiendra le mieux disant.

Madame Françoise BOURHIS dit « Que c'est sûr, il y a besoin de la faire mais c'est pénalisant pour d'autres secteurs qui avaient été retenus ».

Monsieur le Maire répond « que c'est clair, que cette tranche n'était pas prévue du tout. On avait comme chaque année, budgétisé une somme mais pas pour la Route de Raguènes. Et on ne peut pas aller plus loin car après on a l'assainissement qui va venir de Raguènes vers là. On ne va pas faire la route et la démolir ensuite pour passer les réseaux. Il y a des gens qui m'ont dit que l'on pouvait aller jusqu'à Keroren. Bien sûr, on pourrait mais le budget est déjà important. Vous verrez que le montant de l'emprunt prévu sur 2009 est déjà important. »

Monsieur Alain RAMOND demande où arrivera l'assainissement ?

Monsieur le Maire répond que les réseaux arriveront pratiquement au carrefour de Célan avec une pompe de relevage dans ce secteur.

Monsieur le Maire ajoute que la piste cyclable ne représentera pas une longueur excessive mais on continuera après.

Madame Françoise BOURHIS fait remarquer que le montant H.T. n'est pas bon mais le montant T.T.C. ne change pas. Le montant H.T. est de 96 465,22 €

Monsieur Michel PERON demande comment seront raccordées les maisons de Kerado ?

Monsieur le Maire répond que c'est par la pompe qui est vers chez Monsieur Guy BERTHOU. Et tout ce qui viendra de Raguènes sera raccordé sur une pompe à Célan. Kerado n'est pas raccordé aujourd'hui. Et il n'y a plus de subvention sur les réseaux.

N'ayant plus de question, Monsieur le Maire soumet au vote la question.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de faire les travaux de réfection de la route de raguènes dans le cadre du marché triennal 2007 à 2009 de gros travaux de voirie.
AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les travaux et à signer le bon de commande.

SEANCE LEVEE A 18 H 50
PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 27 MARS à 18 H 30.

Madame KERGROAC'H interpelle Monsieur le Maire au sujet du projet de chemin qui passera le long de sa maison Rue de Raguènes.

Monsieur le Maire répond que la Commission a vu ce projet. Il s'agit d'une petite garenne de 1,50 m de large pour relier la Route de Raguènes au Parking de Poulloré.

Madame KERGROAC'H regrette d'avoir été prévenu si tard.

Monsieur le Maire lui répond que même si vous aviez été prévenu, cela n'aurait rien changé.

Madame KERGROAC'H dit que cela peut déranger.

Monsieur le Maire lui répond : « il y a des secteurs où c'est plus dérangeant que le vôtre. C'est plus dérangeant d'avoir les voitures qui passent devant la maison que des piétons. C'est le même problème pour les sentiers côtiers. »

Madame KERGROAC'H répond que cela ne servira pas à grand-chose car il n'y a plus de commerce dans la rue.

Monsieur le Maire répond que ça reviendra peut-être. Il y aura des commerces. Cette petite venelle peut appeler des maisons à se transformer en commerce.

Madame KERGROAC'H remercie de l'avoir écoutée.